

## **Compléments en date du 14 mars 2025**

Bonjour,

Afin de répondre à l'interrogation: quels sont les dispositifs de protection et de conservation qui seront mises en œuvre, au regard de l'affluent et sa ripisylve du ruisseau le Lignon. :

Veillez trouver ma réponse:

- Plantation de plants certifiés provenant d'une pépinière locale
- Conseil du CNPF avant et en cours de plantation.
- Intervention de plantation par potelet ou manuel ne mettant pas les sols à nus sur l'ensemble de la prairie.
- Pas de traitement phytosanitaire lors de la plantation et après plantation.
- Pas de fertilisation ou amendement pendant et après plantation.
- Tuteurs de protection anti-gibier en sapin naturel sans traitement ni peinture
- Plantation d'essences type feuillues (Erable sycomore) à 4 m de part et d'autre de la "noue" ou "fossé" reliant deux versants du pré.
- Maintien des arbres et essences locales déjà implantés à proximité de la noue.
- Intervention manuelle après plantation uniquement pour du débroussaillage et de la taille d'entretien.
- Récolte à 30/50/80 ans suivant le matériel qui aura évolué à ce moment.
- Perspective de coupe d'entretien régulée et concertée pour une régénération naturelle des sous bois.  
(Pas de coupe à blanc)

J'espère avoir répondu à votre interrogation et au formalisme demandé.

Je reste disponible pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

M. EPINAT

----

## **Demande de complément le 30 janvier 2025**

Bonjour,  
votre dossier déposé le 15 janvier 2025 est incomplet.

A ce titre, vous voudrez bien indiquer SVP, quels sont les dispositifs de protection et de conservation qui seront mise en oeuvre, au regard de l'affluent et sa ripisylve du ruisseau le Lignon (à forts enjeux environnementaux, classé en zone Natura 2000), qui intersectent les parcelles A n° 106, n° 1564 et n°1566 concernées par le projet de boisement.

Le délais d'instruction du dossier de 35 jours débutera dès la réception des éléments attendus.

Cordialement.

--

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
Service CIDDAE  
Pôle Autorité environnementale